

Les sonneries pour les sacrements

Olivier TAROZZI



© O. Tarozzi

BOUXWILLER, cloche du XVI^e siècle



Après avoir présenté les sonneries habituelles, l'occasion nous est donnée de voir comment les cloches annoncent les sacrements de la vie chrétienne.

Baptême et confirmation

L'initiation chrétienne est marquée par deux sacrements, le baptême et la confirmation, qui sont traditionnellement accompagnés d'une sonnerie. Dans certaines paroisses, on sonnait autrefois au moment du baptême proprement dit avec l'eau et non à la sortie. Aujourd'hui, dans la majorité des cas, la sonnerie s'effectue au moment où la famille quitte l'église. Pour l'annonce des baptêmes, on utilise le plus souvent une ou plusieurs petites cloches, surtout dans les églises qui possèdent des sonneries importantes. Dans certaines paroisses qui ne disposent que de deux ou trois petites cloches, on sonne habituellement toutes les cloches à l'issue de la cérémonie en signe de joie. La confirmation ne dispose d'aucune sonnerie particulière prévue par le rituel. Ce sacrement est conféré au cours d'une messe, elle-même annoncée selon des normes qui lui sont propres.

Le sacrement de Pénitence et de Réconciliation

Le sacrement de la réconciliation ne s'accompagne pas d'une sonnerie particulière. La présence du prêtre confesseur dans l'église pour l'accueil des pénitents ne fait pas l'objet d'une annonce particulière. Toutefois, dans les paroisses où l'on a pris l'habitude de réunir les fidèles pour une célébration pénitentielle, il convient d'annoncer cet office avec la tonalité adéquate. On exclura l'utilisation de toutes les cloches comme pour une fête mais on pourra sonner comme on le ferait pendant le Carême ou pour un office comme le chemin de croix.

Le mariage

L'annonce des mariages et, plus largement, des anniversaires de mariage (noces d'or ou de diamant) se fait de manière festive. Dans les églises qui ne disposent que de deux ou trois petites cloches, on les sonne habituellement toutes. Dans les églises qui possèdent des sonneries plus importantes, on évitera de sonner le *plenum* des grandes fêtes pour une cérémonie familiale. S'il y a cinq cloches et plus, on pourra en utiliser trois voire quatre parmi les plus aiguës. On exclura l'usage du bourdon.

Les ordinations

En principe, les ordinations sont célébrées à la Cathédrale mais, parfois, on ordonne des diacres ou des prêtres dans une église. La seule sonnerie particulière à mentionner ici est celle de la grande cloche (ou du bourdon quand il existe) au moment de l'imposition des mains sur l'ordinant. En général, on sonne toutes les cloches à la sortie de l'office.

La célébration des funérailles chrétiennes

Bien qu'elles ne soient pas un sacrement, nous traitons ici de la question des obsèques chrétiennes et de la sonnerie du glas. Il s'agit d'une tradition ancienne et très populaire qui consiste à annoncer le décès d'un paroissien le jour même de sa mort ou à la veille des obsèques selon un code sonore très précis qui permet de distinguer s'il s'agit d'un homme, d'une femme ou d'un petit enfant. Il existe de nombreuses manières de sonner le glas. La plus fréquente en Alsace consiste à faire sonner une cloche seule pendant 2 à 3 minutes et d'ajouter ensuite plusieurs cloches en complément. Ce schéma musical peut être reproduit trois fois dans certaines paroisses. La cloche qui débute la sonnerie en soliste permet de distinguer le sexe du défunt (cloche la plus grave pour un homme, une cloche moyenne pour une femme et la plus petite pour un enfant). Dans d'autres paroisses, surtout dans le nord de l'Alsace, existe la cloche des morts « *Totenglocke* » dont l'utilisation en soliste permet d'annoncer les décès. C'est le cas notamment à Bouxwiller (Bas-Rhin) où une austère cloche de la fin du XVI^e siècle annonce les décès. Dans quelques paroisses, notamment dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines, on sonne le glas romain qui consiste à faire sonner la grande cloche à la volée et à faire tinter en alternance les deux cloches suivantes. Pour les obsèques, il y a presque toujours une sonnerie au moment où le cortège funèbre quitte l'église pour le cimetière.